

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21 mars 2018 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un mars à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 14/03/2018

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Fronsac				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur BEC	X	Monsieur MARIEN		Monsieur LAURET		Monsieur GALINEAU	
Monsieur COMBILLET	Ex	Madame EYHERAMONNO	X	Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
Madame REGIS	X	Madame AMOUROUX		Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Monsieur PORTAUD	Ex	Madame LE DUIGOU	X
Monsieur BESSON	Ex	Madame PEYREFITTE		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur GANDRE	Ex	Monsieur RIGAL	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ		Monsieur BAILAN	X	Monsieur NOEL	
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	X	Monsieur PAIGNE		Monsieur LABRIEUX		Monsieur VILLAR	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BERNARD		Madame VERIT	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER		Monsieur RIVEAU		Monsieur CORONAS	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET	X	CDC du Pays de St Aulaye			
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	Ex	Monsieur MESPLEDE		Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur COSNARD		Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD	
Madame VIANDON	Ex	Monsieur REIS-FILIPE		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur FOULHOUX	X	Monsieur DARQUEST		Monsieur RENARD (V/Pdt)	Ex	Monsieur QUERION	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur BOULAN		Madame GRACIA	
Monsieur ROBIN	X	Madame LEMOINE		Monsieur HAPPERT		Monsieur JAUBLEAU	
Monsieur GUILHEM		Monsieur NADEAU		Monsieur BLAIN	X	Monsieur SAINQUANTIN	
CDC du Cubzaguais							
Monsieur GUINAUDIE (V/Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		CDC du Canton de Blaye			
Madame MONSEIGNE	X	Madame LARRIEU		Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Monsieur RAYNAL		Madame COUPAUD		Madame GOUTTE		Monsieur MOURLOT	
Monsieur GRANCHERE	X	Madame GUINAUDIE		Monsieur ARRIVE	X	Monsieur MOULIN	
Monsieur ARNAUD	Ex	Monsieur MERCADIER		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	X	Monsieur ARNAUDIN	
Monsieur FAMEL		Monsieur TABONE		Monsieur CARREAU	Ex	Monsieur IMBERT	
Monsieur JOLY	X	Monsieur MIEYEVILLE	X	Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur FRAPPE	

Accusé de réception en préfecture
033-253506617-20180321-2018-07-DE
Date de télétransmission : 28/03/2018
Date de réception préfecture : 28/03/2018

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET	

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur GANDRE, Délégué de la Communauté de Communes de l'Estuaire a donné procuration à Monsieur BAILLAN, Délégué de la Communauté de Communes de l'Estuaire
Monsieur CARREAU, Délégué de la Communauté de Communes du Canton de Blaye a donné procuration à Monsieur LORIAUD, Vice-Président du SMICVAL et Délégué de la Communauté de Communes du Canton de Blaye

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
Madame HARDY, Conseillère Départementale de la Gironde (canton de Libourne)
Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Départemental de la Gironde (canton de Fronsac)

Invité présent :

Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 21 mars 2018, 31 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20180321-2018-07-DE
Date de télétransmission : 28/03/2018
Date de réception préfecture : 28/03/2018

DELIBERATION N° 2018-07

Objet : Autorisation de signature d'une modification en cours d'exécution (avenant) n° 1 de plusieurs lots du marché de travaux pour la réhabilitation des Pôles Recyclage

Rapporteur : Monsieur BERTHOME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, notamment l'article 139.

Vu la délibération n° 2017-63 du 20 septembre 2017 autorisant le Président à signer un marché public pour les travaux de réhabilitation de 5 Pôles Recyclage. Ce marché est composé de 15 lots pour un montant total de 3 810 409.94 € TTC.

Considérant que les chantiers ont débuté et que dans ce projet où le syndicat est à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre, plusieurs impondérables sont apparus, tant en réponse à un vandalisme croissant et que pour faciliter la maintenance, le programme a donc été modifié.

Il convient donc d'ajuster le programme des travaux pour répondre à ces impondérables et à ces modifications de programme aussi bien techniquement que financièrement.

- Lot n°1 : Déconstruction, titulaire entreprise FAYAT

Motif de la modification	Moins Value	Plus value
St Gervais : présence d'une fosse toute eau non utilisée et non repérée sur les plans qu'il faut supprimer		+ 900 € HT

Montant du lot initial : 54 280 € HT
Montant du lot après modification : 55 180 € HT
% d'augmentation : 1,6%

- Lot n°2 : Terrassement VRD, titulaire entreprise FAYAT

Motif de la modification	Moins Value	Plus value
St Gervais : impossibilité d'utiliser les dalles bétons existantes en raison de défaut de planéité et la présence de nombreuses cassures. Ces dalles doivent être refaites		+ 43 089.5 € HT
Tous chantiers : écarts entre les métrés inscrit au DPGF et la réalité des travaux (voirie lourde, voirie légère, bordure, réseaux..)		+ 42 194.3 € HT

Montant du lot initial : 614 488.4 € HT
Montant du lot après modification : 699 772.2 € HT
% d'augmentation : 13.8%

- Lot n°3 : Gros œuvre, titulaire entreprise DUBOIS

Motif de la modification	Moins Value	Plus value
St Seurin : Mise en œuvre de remblai sous les dalles béton, oubli de la maîtrise d'œuvre		+ 8 540 € HT
St Gervais : Mise en œuvre de remblai sous les dalles béton des passerelles, oubli de la maîtrise d'œuvre; Déconstruction de dalles bétons non utilisables		+ 11 600 € HT
St Mariens : Mise en œuvre de remblai sous les dalles béton des passerelles, oubli de la maîtrise d'œuvre		+ 26 032.5 € HT
Construction d'un mur de soutènement pour les locaux DDS		

Montant du lot initial : 366 285 € HT
Montant du lot après modification : 412 457.5 € HT
% d'augmentation : 12.6%

Accusé de réception en préfecture
033-253906617-20180321-2018-07-DE
Date de rétrotransmission : 28/03/2018
Date de dépôt en préfecture : 28/03/2018

- Lot n °5 : Bâtiments modulaire, titulaire entreprise ATEMCO

Motif de la modification	Moins Value	Plus value
Tous chantiers : balance entre les fournitures et prestations inscrites au DPGF et la réalité des travaux (suppression sani broyeur, diminution métré garde corps, suppression de barillets, diminution location bungalows, création plate forme couverte		+ 485 € HT
St Gervais : Création d'une trappe de visite dans la guérite pour récupérer les réseaux existant		+ 1 530 € HT
Tous chantiers : suppression des serrures à codes et mise en place de serrure à badge pour limiter le vol		+ 19 680 € HT

Montant du lot initial : 867 942 € HT
 Montant du lot après modification : 889 637 € HT
 % d'augmentation : 2.4%

- Lot n °6 Charpente métallique / Serrurerie, titulaire entreprise TROISEL

Motif de la modification	Moins Value	Plus value
Saint Gervais : remplacement des gardes corps en Cétris par un matériau plus résistant (le bois) pour limiter les interventions de maintenance		+ 4 784.97 € HT
Tous chantiers: suppression de la fourniture et pose de butées et glissières (doublon avec les plaques de roulement)	- 14 800 € HT	

Montant du lot initial : 346 911 € HT
 Montant du lot après modification : 336 895.97 € HT
 % d'augmentation : -2.9 %

- Lot n °11 Clôture, titulaire entreprise CARNELOS

Motif de la modification	Moins Value	Plus value
Saint Mariens : renforcement de la fondation de la clôture existante à Saint Mariens sur 8 m		+ 6 997.32 € HT

Montant du lot initial : 135 870.49 € HT
 Montant du lot après modification : 142 867.81 € HT
 % d'augmentation : 5.15 %

- Lot n °12 Contrôle d'accès, titulaire entreprise PRECIA MOLEN

Motif de la modification	Moins Value	Plus value
Remplacement de 2 barrières automatiques par 2 modèles manuels	- 3 640 € HT	

Montant du lot initial : 203 317.7 € HT
 Montant du lot après modification : 199 677.7 € HT
 % d'augmentation : -1.8 %

Considérant que les modifications apportées génèrent une augmentation totale du coût des travaux de 150 576.27 €HT, soit 4.7% du montant cumulé des 15 lots.

Il est demandé aux membres de l'Assemblée Générale de bien vouloir autoriser le Président à signer cette modification en cours d'exécution (avenant n°1) au marché de construction du Pôle Ressources, avec les entreprises titulaires des lots 1, 2, 3, 5, 6, 11 et 12.

Entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents
 (se désignent en préfecture)
 033-253306617-20180321-2018-07-DE décide :
 Date de télétransmission : 28/03/2018
 Date de réception préfecture : 28/03/2018

Article 1 :

D'autoriser le Président à signer cette modification en cours d'exécution (avenant n°1) au marché de construction du Pôle Ressources, avec les entreprises titulaires des lots 1, 2, 3, 5, 6, 11 et 12, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Article 2 :

Le Président, le Directeur et le Receveur sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents relatifs à ce dossier.

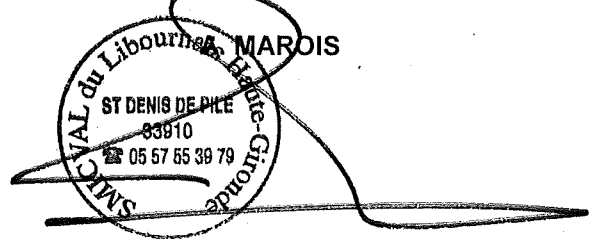
Article final :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT A ST DENIS DE PILE, le 21 mars 2018

Le Président,

MARQUIS



Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20180321-2018-07-DE
Date de télétransmission : 28/03/2018
Date de réception préfecture : 28/03/2018



Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20180321-2018-07-DE
Date de télétransmission : 28/03/2018
Date de réception préfecture : 28/03/2018